

➤ Réponse du Conseil communal par Monsieur Yvan Burri

Monsieur le conseiller vous m'interpellez sur quelque chose qui me tient à cœur. Après les gros investissements pour des projets de prestige il est en effet temps de penser à l'état de nos rues.

Dès l'entrée en fonction de la première fusion nous avons reçus des offres pour un état des lieux des rues communales et un tableau des coûts d'entretien et d'investissements pour maintenir, et en améliorer l'état.

Les restrictions budgétaires et les impératifs issus de décisions antérieures nous ont obligés à reporter ces dépenses...

Le Conseil communal a chargé la commission des travaux publiques de faire un inventaire de la situation, d'en évaluer les mesures et les réfections nécessaires. Ce travail est en cours et est près d'être finalisé. Il n'aura pas la valeur d'un rapport technique fait par un bureau spécialisé mais pointera les priorités. Pour le moment, le colmatage et l'élimination des trous se fait au cas par cas par la voirie.

Monsieur le conseiller général, le Conseil communal est au courant des retards pris pour cet entretien, des choix dans les investissements ont été faits pour ne pas augmenter démesurément la pression fiscale et les rues n'ont pas été prioritaires.

Le Conseil communal, conscient de cette problématique, veillera à en tenir compte dans le plan financier à venir afin d'améliorer la situation.

Merci de votre écoute.

✓ **Monsieur Gabriel Friche est satisfait**